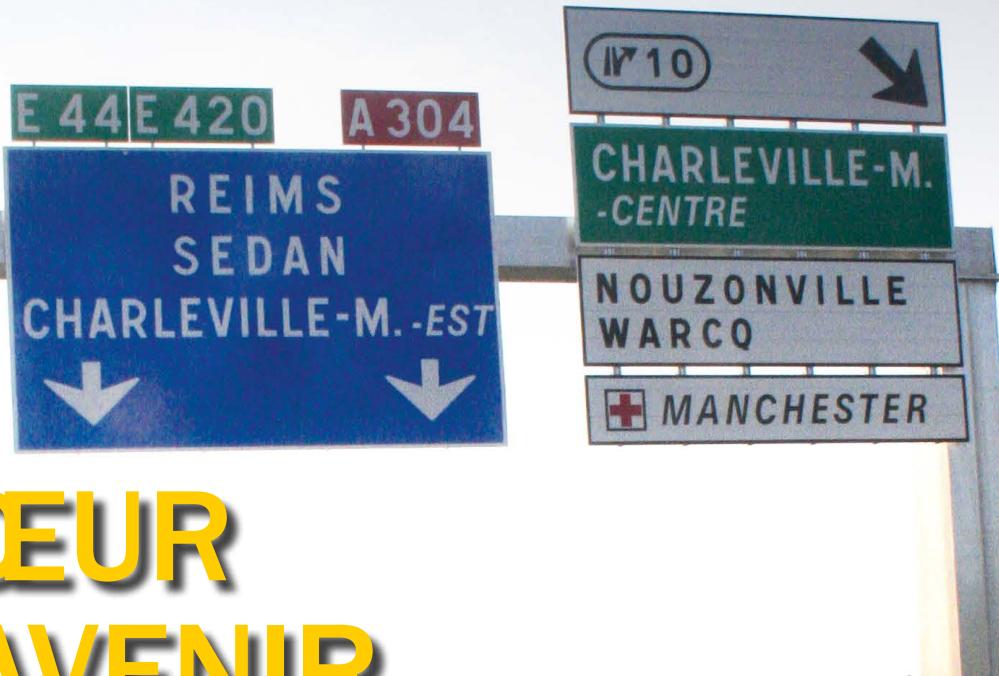


Warcq info

Magazine municipal d'information - Juillet 2018



AU CŒUR
DE L'AVENIR....



ET DU PASSÉ

LA BALADE DES SEPT LAVOIRS

Warcq est une commune riche en lavoirs. Sur 2 500 mètres, entre le chemin de la Pisselotte sur la Promenade des Bertholet et la route de la Demi-Lune, sur la Promenade des Pavant, on peut découvrir sept lavoirs, tous aussi différents des uns des autres qui racontent bribe par bribe l'histoire de l'eau à Warcq. Autrefois, dans les foyers, pas d'eau courante, pas de machine à laver. C'est au lavoir que se faisait la lessive. C'est au lavoir aussi que se tramait une partie de la vie du village. La balade vaut le temps passé.

Lavoir Feindry

L'histoire commence au Lavoir Feindry, la résurgence de la source Feindry, du nom de l'homme qui habitait la maison voisine.



C'est de ce lavoir que partaient, "avant-hier", les canalisations en bois qui alimentaient les autres lavoirs du village, exception faite du Lavoir du Centre qui possédait sa propre source.

En 1936, après les études réalisées, deux ans plus tôt, par l'ingénieur Jamotte, on édifica un château d'eau, inauguré le 6 février 1937, en haut du boulevard de la Liberté (devenu boulevard Lucien Pierquin) alimenté par la source Sury, qui devait suffire à pourvoir en eau, les quartiers voisins.

Mais le 10 juin 1976, compte-tenu des besoins croissants en eau, le Conseil Municipal décida d'envisager la création d'un réservoir de 300 m³ au lieu-dit « la Fontaine de Warcq », proche du lavoir Feindry. Cet équipement supplémentaire vint alors en renfort de la source Sury.



Lavoir des Granges Bertholet



Un triton monstrueux orne la fontaine du mur du côté de l'abreuvoir à bestiaux extérieur.



L'intérieur, désormais protégé, renferme encore les bassins du lavoir qu'un temps l'association de pêche de Warcq, "La Belle Saumonée", avait reconvertis en élevage de truites. Les truitelles étaient ensuite relâchées dans le ruisseau de This pour favoriser son repeuplement.

Lavoir de la Géraude



Il porte le nom de l'ex-ferme qui autrefois débordait d'activité. Rue de la Chapellerie, en face du cimetière, ce joli lavoir fournissait aussi l'eau qui permettait d'arroser les fleurs posées sur les tombes.

Lavoir de la Mairie

Il date de 1932. Il est né pour pourvoir au remplacement de celui de la Place de l'Eglise.



C'est un des plus élégants des lavoirs de Warcq. Une construction de brique, couverte de tuile, qui a su résister aux inondations, même les plus importantes, comme celle de janvier 1995 qui gagna les gouttières du lavoir. Il a souvent été l'enjeu des joutes électorales qui se jouaient, par affichettes interposées, sur les lavoirs du centre-ville au moment des élections.

Lavoir du Centre

Encore un bel édifice de pierre, de bois et d'ardoise. C'est sans doute le premier construit. Et ce n'est qu'à compter de 1866 qu'il reçut une toiture...



Son surnom, "La Grande Fontaine", en dit long sur l'importance que lui conféraient les habitants et du débit de son eau. Ses quatre bassins, sa fontaine et son bac sont toujours en excellent état. Il est désormais fermé en eau pour des raisons de sécurité.

Un temps, alors qu'il était approvisionné, certains venaient y laver leur voiture. Une activité désormais impossible.

Lavoir de la Guillotine



Son nom n'est pas engageant, mais c'est pourtant le plus romantique. C'est sans doute pourquoi nombreux sont ceux qui préfèrent l'appeler "Lavoir du Rivage". Ses briques, sa charpente de bois, ses tuiles, son parterre souvent fleuri et sa situation, au bord d'une boucle de la Meuse, lui donnent une allure champêtre pleine de délicatesse.

Lavoir des Granges Pavant

C'est la fin de la promenade, juste avant la place des Granges Pavant. Il a été conçu, comme celui des Granges Bertholet, en 1902, avec la mise en place de l'adduction d'eau qui a vu le jour à la fin du XIX^e siècle.



On peut y prendre le temps d'une dernière anecdote que révèlent les traces de la peinture blanche qui a recouvert les graffitis électoraux qui, à une époque, ont dégradé ses murs.



Bernard PIERQUIN

**Maire de Warcq
Vice-Président Ardenne Métropole**

Les Contrats Aidés favorisaient l'insertion dans l'emploi de personnes éprouvant des difficultés à être embauchées. Celles-ci y trouvaient aide, avantage, dignité et reconnaissance.

Désormais, le Gouvernement modifiant les conditions de ces contrats, nous n'avons pas pu les renouveler, entraînant de ce fait la fin des services que nous avions mis en place pour satisfaire les habitants de la commune (balayage des trottoirs, entretien d'une partie des espaces verts, aide matérielle au moment des festivités, et maintes activités...), et aussi l'aide aux associations (entretien des salles...).

Comme nombre de mes collègues Maires, je regrette vivement cette décision du Gouvernement en direction des personnes qui travaillaient sous cette forme.

Actuellement nos services techniques ne comptent plus que deux salariés d'ailleurs issus des Contrats Aidés. Notre budget communal ne permet pas de créer d'emplois nouveaux, si bien que nous avons étendu le contrat qui nous lie à la société qui entretient la plus grande partie des espaces verts.

Suite à cette nécessité de changement et à mes différents échanges avec des habitants inquiets, je précise que concernant l'entretien des carrés de verdure qui se trouvent sur les trottoirs, je ne vous sollicite que pour un désherbage et un arrosage.

Toutefois, chacun peut y apporter sa note personnelle :

- préférer mettre les fleurs de son choix à la place des buissons (que l'entreprise des espaces verts pourrait retirer),
- préférer que l'on mette du béton à la place du massif.

Je compte sur la compréhension de tous pour apporter une touche personnelle harmonieuse à ces massifs. Certains habitants ont déjà entrepris de gérer ce carré, et je les en remercie vivement. De plus, des bénévoles de l'association Warcq Ecologie Environnement se proposent d'arroser les jardinières de la Mairie, des lavoirs et des grands massifs. En outre, concernant la propreté des trottoirs, nous organisons le passage d'une balayeuse, une fois par mois le premier jeudi, et ce à compter du 2 août, sur les trottoirs des rues de la commune où le véhicule pourra passer. Mais entre ces passages, il conviendra de passer "le coup de balai", d'un entretien nécessaire, si besoin.

L'association des "Familles rurales" poursuit ses activités de garderie et de cantine scolaire comme les autres années. Par contre, nous ne pouvons plus assurer la poursuite du service de la navette entre les deux écoles à partir de cette rentrée de septembre 2018. Je compte, bien évidemment sur votre compréhension et sur l'entraide qui pourra se créer. Je comprends les modifications que ces changements impliquent, et reste à votre disposition.

SOMMAIRE

02 RETOUR SUR...

La balade des sept lavoirs

04/05 BUDGET

06 TRAVAUX

07 VIE COMMUNALE

Ecole maternelle : maintien des deux classes

Arrêt de la navette scolaire

Concours "Foot à l'école"

08 DOSSIER

Inondations : la lutte porte ses fruits

09/10/11/12/13 DOSSIER

Inauguration de l'A304

Les Thermes de Warcq

14/15 VIE COMMUNALE

Commerce de proximité : source de vie

16 EN BREF

17 ASSOCIATIONS

18/19 VIE COMMUNALE

Liste d'Union pour le Changement

Le saviez-vous

Etat civil

Vitrine de Warcq

Horaires de la mairie

Du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

3 place de la Mairie

08000 WARCQ

tél. 03 24 56 01 62

fax 03 24 56 27 76

warcq@wanadoo.fr

mairiewarcq@wanadoo.fr

UN BUDGET SINCÈRE ET SEREIN



Au cours de sa séance du 30 mars dernier, le Conseil Municipal de Warcq a voté le budget 2018. Il a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés soit 13 voix pour 15 élus. Avant le vote, le taux des taxes pesant sur les foyers avait été reconduit à ce qu'il était depuis 2014 par un vote à l'unanimité. Les dépenses d'investissement sont à la hausse (+ 394 000 euros). Les dépenses de fonctionnement sont elles quasiment stables (+ 9 560 euros).

Les impôts locaux dépendent de deux paramètres : les services fiscaux de l'Etat et le taux d'imposition déterminé par la commune. Comme chaque année, l'Etat a donné une impulsion à la hausse (0,9% en 2017 et tout proche de 1% en 2018).

Mais la commune a poursuivi sa politique de stabilité. En 2013, une baisse de 1% sur les taux avait été décidée par le Conseil Municipal, et depuis 2014, les taux ont été

figés. Cette année, la majorité municipale a tenu à maintenir sa politique de solidarité avec les Warcquins pour ne pas alourdir leur pression fiscale. Le budget, tout en tenant compte des réalités économiques, reste tourné vers l'avenir et assume la continuité de ce qui a été entrepris.

C'est donc un budget réaliste, tout aussi ambitieux que le précédent mais sans priorité, qui a été mis en place et adopté.

Un budget établi avec les fonds propres sans placer la commune en difficulté et qui ne fait donc pas appel au moindre emprunt.

Comme les précédents, ce budget 2018 se donne pour mission d'encourager et de développer les réalisations qui sont de la compétence municipale, dont le but est d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

LA RECETTE FISCALE

Le budget 2018 présente une recette fiscale de 520 292 €, c'est à dire un montant identique ou presque à celui de l'an dernier (516 000 €), auquel se rajoute l'attribution de compensation (correspondant à l'ex-taxe professionnelle) versée par Ardenne Métropole, d'un montant de 505 600 €.

Un chiffre légèrement en baisse comme l'était déjà celui de l'an dernier. En 2017, l'attribution avait été inférieure pour une simple raison mécanique : la contribution que versait la commune au Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) était, depuis octobre 2016, directement versée au SDIS par Ardenne Métropole.

Le montant avait donc été soustrait de l'attribution globale à la commune. Un mode opératoire qui correspondait à une nouvelle prise de compétence de la Communauté d'Agglomération absolument indolore pour la commune.

Cette année, l'attribution est diminuée en raison du transfert de compétence, après dissolution, du Syndicat Intercommunal à

Vocation Unique (SIVU) de gestion de l'amélioration des écoulements fluviaux de l'agglomération de Charleville-Mézières – Warcq au profit d'Ardenne Métropole, comme pour le SDIS.

S'ajoutent aussi les allocations compensatrices et les dotations de l'Etat d'un montant de 62 927 €, ce qui donne un total de 1 088 819 €.

La gestion communale étant saine depuis plusieurs années, et exempte d'obligations de remboursements bancaires, les opérations engagées pourront être menées à leurs termes. Celles qui sont déjà prévues seront mises en œuvre, et de nouvelles pourront voir le jour. Ainsi, le présent et le futur seront envisagés avec sérénité en dépit des charges de fonctionnement qui sont proches de l'exercice de 2017.

LES DÉPENSES

En section de fonctionnement

Elles sont établies en 2018 à 2 656 043 €, 2 648 476 € en 2017, ce qui représente une hausse de 7 560 €. Cette somme se répartit en charges à caractère général (536 520 €), en charges de personnel communal et cotisations (450 000 €).

L'augmentation des charges de fonctionnement est surtout liée à l'entretien des bâtiments. Mais leur coût est tempéré par le fait que, selon la volonté municipale, ces travaux sont principalement réalisés par les services communaux.

En section d'investissement

2 643 000 € sont affectés à la réalisation des travaux d'investissement (services et bâtiments communaux) soit 357 000 € de plus que l'an dernier. En 2017, la commune avait pu dégager un autofinancement de 1 200 000 €. Cette année, il est de l'ordre de 1 480 000 €, une augmentation due, en très grande

partie, à l'abandon des contrats aidés. Il y avait aussi en caisse un auto-financement disponible dû à l'exercice précédent.

Ainsi, la commune a concrétisé l'achat (80 000 €) d'une habitation, la succession Virquin-Jacquemin à Warcq Centre.

Ainsi encore, l'installation de tableaux interactifs dans les écoles, d'un moteur de bateau pour le Mouvement d'Entraide, des aménagements du chemin du Château d'Eau pour desservir les zones nouvellement urbanisées, de la rue Clémenceau, de la rue des Ferronniers et de ses rues transversales, la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux, et d'un "tourne à gauche" sur la RD 16 destiné à désenclaver les entreprises Urano et Bemaco de la ZAC et leur permettre une liaison directe avec l'Autoroute A304, ce qui constituera une amélioration des conditions de vie des riverains de la promenade des Pavant et de Warcq centre, sont programmés.

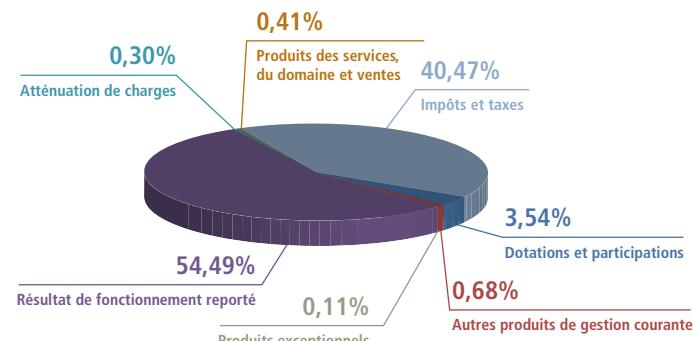
Par ailleurs, le diagnostic des travaux de l'Eglise Saint Jean-Baptiste a été réalisé. L'estimation des travaux est de l'ordre de 750 000 €.

Un financement programmé en deux tranches, la première étant de 385 000 € TTC. Une prise en charge devant être de l'ordre de 40% sera effectuée par la DRAC.

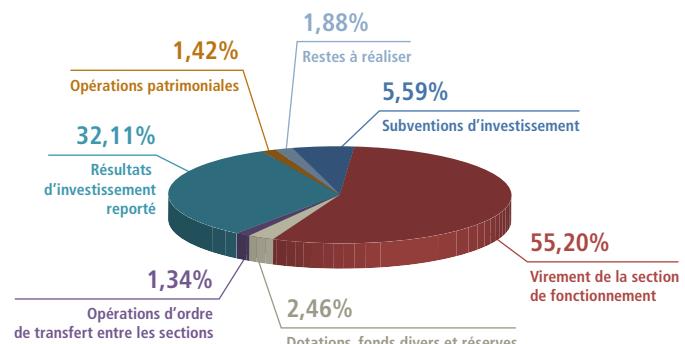
En dépit des nouvelles donnes qui lui sont imposées par l'Etat, comme la restriction des emplois aidés qui, à terme, pourra impacter un certain nombre de services que la commune mettait à disposition des habitants, Warcq poursuit sa modernisation et son développement initiés depuis de nombreuses années sans mettre son équilibre financier en péril, mais sans revoir ses ambitions. Une politique en parfaite harmonie avec les nombreux indices qui laissent à penser que l'avenir de Warcq devrait être florissant.

LES RECETTES

Fonctionnement

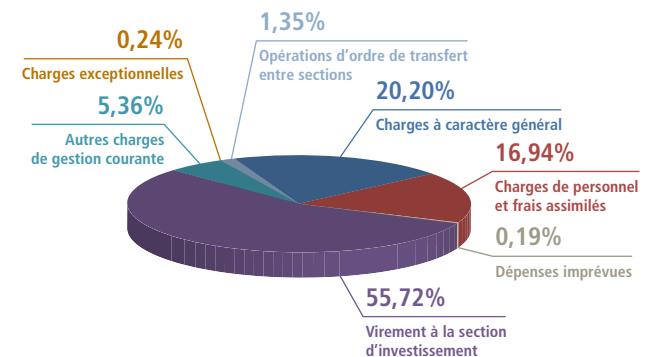


Investissement

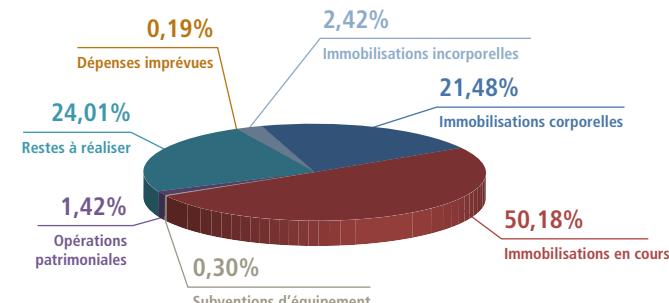


LES DÉPENSES

Fonctionnement



Investissement



LA MODERNITÉ AU SERVICE DE CHACUN

La plupart des travaux en cours ont été soit poursuivis, soit achevés et d'autres prévus commencés. La commune soucieuse de la sécurité et du confort de vie de ses habitants va poursuivre ses réalisations, soit selon les circonstances, en faisant appel à des entreprises extérieures spécialisées, soit aux services communaux très compétents.

SALLE DE SPORTS DE L'ESPACE DES REMPARTS



Remplacement des 45 cassettes rayonnantes du plafond suite à défaut de fabrication. Installation de 2 rideaux d'air au-dessus des deux portes d'entrée pour créer une barrière thermique donnant plus de confort et réduire les déperditions dues aux entrées-sorties. Ces travaux ont été réalisés par les employés de la mairie.

PROMENADE DES REMPARTS

Création d'un cheminement piétons et de nouvelles places de stationnement pour des voitures en règlementation PMR (personne à mobilité réduite). Ces aménagements ont été réalisés par des entreprises extérieures.



En cours de réalisation par les services municipaux : une traversée piétonne aux normes PMR entre la Promenade des Remparts et la Rue de la République, sur l'ancienne aire de jeux pour les enfants, dans le but de desservir la mairie, la boulangerie, l'école, etc.

BUREAUX DES REMPARTS

Les sanitaires PMR ont été terminés.

VITRINE DE WARcq

Aménagement du sanitaire PMR et création d'une ouverture pour augmenter la surface du local en cours de finition.

ECOLE DE LA BELLE-VUE



Installation d'un jeu pour enfant en bas-âge : fourmi, en remplacement de l'ancien module qui avait été réformé par notre organisme de contrôle.

RUE DES CHAMPS FLEURIS



Réfection par des entreprises extérieures de la bande de roulement et amélioration du stationnement des voitures. Une place pour voiture sera transformée en PMR.

BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN



Suppression des massifs côté Parc Fostier pour créer des places de stationnement supplémentaires réalisée par des entreprises extérieures. Remaniement de l'accès au Parc Fostier par un bornage réalisé par la municipalité.

ARRÊTS DE BUS



Courant juin, les agents techniques ont procédé à la réalisation de deux arrêts de bus, sur la route départementale n°39, au lieu-dit "La Haute Praële". Une protection a également été ajoutée au poteau matérialisant l'arrêt de bus à la Mal Campée, à la demande d'Ardenne Métropole.

ÉCOLE MATERNELLE :

LA DEUXIÈME CLASSE EST FINALEMENT MAINTENUE !

Le 30 janvier 2018, par courrier, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Ardennes (DASEN) après avoir recueilli l'avis du Comité Technique Spécial Départemental et celui du Conseil Départemental de l'Education Nationale, informait la mairie de sa décision de retirer un poste d'enseignant à l'école maternelle de la Bellevue, à compter de la rentrée 2018. Cette décision était motivée alors par "la baisse prévisionnelle des effectifs".

La municipalité a rapidement réagi, et dans sa correspondance du 23 février, le DASEN lui assurait en réponse, qu'il restait toutefois attentif à toute évolution démographique, notamment sur le secteur, au regard de l'implantation de nouveaux lotissements, dont celui de "la Hachette" qui devrait accueillir une population de jeunes couples et leurs enfants en bas âges. Et donc de l'impact probable que cela pourrait avoir sur les effectifs scolaires.

De plus, Messieurs Marc Laménie, sénateur des Ardennes, et Pierre Cordier, député, étaient alertés sur cette situation car il était impossible de comprendre qu'actuellement, l'accueil des enfants ne soit plus possible, à 2 ans ou 2 ans ½, en maternelle.

Puis, revirement de situation le 6 juillet 2018. Dans un nouveau courrier, le DASEN informait que le retrait d'un emploi d'enseignant annoncé précédemment était finalement abandonné. Les deux classes de l'école de la Bellevue seront donc bel et bien maintenues.

Malheureusement, Mmes Sabine Bourguignon, Directrice, et Rachel Schneider, enseignante, n'exerceront plus sur la commune de Warcq. Nous aurons donc de nouveaux instituteurs à compter de la rentrée prochaine. Le nom du nouveau directeur est déjà connu. C'est M. Antoine Warin qui prendra la succession de Sabine Bourguignon. Bienvenue !



ARRÊT DE LA NAVETTE SCOLAIRE

Comme indiqué aux parents par courrier du 25 mai 2018, la navette scolaire sera supprimée à compter de la rentrée de septembre, en raison de l'échéance du contrat aidé du conducteur. Toutefois, la Municipalité, soucieuse d'aider les familles gênées par la suppression de ce service, propose la mise à disposition du véhicule aux parents qui souhaiteraient se regrouper pour transporter, bénévolement, les élèves dans les deux écoles. La Commune supportera les frais de fonctionnement du véhicule.

Par ailleurs, les prestations de garderie périscolaire et restauration assurées par les Familles Rurales de Warcq seront quant à elles maintenues dans les deux écoles à la rentrée 2018-2019. La garderie fonctionnera dans les deux structures d'accueil périscolaire, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h.

Les enseignants et délégués des parents d'élèves ont été reçus par Alain Bastien, 1^{er} Adjoint, pour les informer de ces nouvelles dispositions.

FOOT À L'ÉCOLE



Au regard de l'engouement suscité par la Coupe du Monde de football masculin 2018 en Russie, puis par la Coupe du Monde de football féminin qui sera organisée en France en 2019, la Fédération Française de Football (FFF) a proposé aux écoles de mener une opération baptisée "Foot

à l'école", durant l'année scolaire 2017-2018, afin d'encourager ainsi la pratique sportive et notamment celle du football chez les jeunes. Elle se repose sur deux axes distincts : d'abord le volet sportif, qui consiste à réaliser un cycle de football ou "futsal" d'environ six séances,

en collaboration avec le club sportif, et la participation à un rassemblement en fin de cycle (rencontre locale ou départementale).

Puis le volet culturel, qui propose de réaliser une production artistique (statique ou dynamique) en lien avec le thème, "le supporter de demain" destiné à expliciter les attitudes et comportements souhaités pour le supporter, autour des terrains et en dehors, pour exprimer son soutien à l'Equipe de France lors de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

A Warcq, sur ce deuxième volet, l'opération a déjà commencé par la réalisation d'une vidéo élaborée en un temps record, 2 jours de tournage et environ 55 heures de post-production. Des joueurs et dirigeants de la Joyeuse de Warcq, comme Gérardo Godéo Barrera, le Président de l'école de football et son épouse, Isabelle, sont ainsi devenus acteurs. L'association "La Bande Animée" présidée par Ludwig Graczer, professeur des écoles et directeur de l'école de Warcq Centre, ainsi que deux de ses membres, Micka et Ben, ont réalisé la vidéo, qui a bien sûr impliqué

toute l'école primaire de Warcq (3 classes) et principalement les classes de CM1 et CM2. Les élèves ont particulièrement préparé de multiples banderoles et se sont maquillés avant d'enfiler leur maillot aux couleurs de l'équipe de France. Enfin, la musique de la vidéo a été composée et interprétée par un groupe de musique carolomacérien "We Are Shadows". La réalisation des enfants est toujours visible, depuis la page d'accueil du site internet de la mairie de Warcq : mairie-warcq.com.

INONDATIONS : LA LUTTE PORTE SES FRUITS

Cette année, en dépit de fortes précipitations, la crue de la Meuse a pu être maîtrisée et ses impacts sur Warcq Centre ont été très loin de ceux que la commune a connus il y a quelques années, avant les travaux d'aménagement.

La situation a beaucoup changé depuis le cri de révolte de Warcq Info en 1992 "Inondations ça suffit" et la création de l'association du même nom en février. Certes cette prise de conscience légitime, tant les crues de la Meuse étaient répétitives depuis février 82, mai 82, décembre 82, avril 83, février 84, les années 90-91, n'a pu empêcher les grandes crues de décembre 93, janvier et décembre 94, janvier 95 qui ont vu le niveau de l'eau atteindre des hauteurs record.

Aucun de ceux qui ont vécu ces situations n'a pu oublier la vision de l'eau atteignant la gouttière du lavoir de la Mairie ou celle de la barque du Mouvement d'Entraide dans laquelle avait pris place Luc Pierquin, maire de 1980 à 1995, qui "naviguait" entre les poteaux de son portail ou au-dessus du seuil des fenêtres des rez-de-chaussée des maisons.

Aujourd'hui, les répliques mises en place portent leurs fruits et prouvent que les inondations, même si elles sont le fait naturel d'un grand fleuve gorgé d'eau, ne sont pas une fatalité. Les armes ont d'abord été structurelles avec la création, au plan municipal, du Mouvement d'Entraide mais aussi du SIVU le 16 février 1993, dont les compétences ont récemment été transférées à la Communauté d'Agglomération. Mais aussi opérationnelles avec les travaux d'aménagement réalisés en trois points stratégiques, à la Porte de Bourgogne, au Pont de Montcy et sur le Canal Mazarin, qui ont permis de "couper" la boucle de la Meuse qui traverse Warcq en régulant le débit des eaux.

La tâche n'est pas terminée, ce type de combat n'est jamais gagné. Il faut toujours entretenir les travaux réalisés et les adapter. Il faut toujours entretenir et nettoyer les berges et le lit de la Meuse, de la Sormonne, et même du Ruisseau de This. Il faut toujours être vigilant. Pour que le "Muret de la Guillotine", traditionnel signal d'alarme, ne soit plus annonciateur de catastrophes.



LA CRUE MAÎTRISÉE

Cette année, les services de la mairie avaient mis en place une surveillance des crues dès le 29 novembre 2017. Le jeudi 25 janvier, la Meuse, la Sormonne et This débordaient et l'eau atteignait 3,70 m de niveau, passait le haut du muret de la Guillotine et se répandait rue de la Grande Porte.

Le devant des habitations Zampieri et Mazzolini était inondé, mais le niveau ne dépassait pas 3,74 m. Il atteignait 3,77 m le 26 janvier, mais aucune habitation n'était touchée hormis quelques sous-sols de la Promenade des Bertholet. Le week-end suivant, l'eau gagnait encore du terrain pour atteindre 3,93 m le 29 janvier, un niveau inférieur aux prévisions réalisées. Dès lors la décrue commençait et se poursuivait pour atteindre 3,49 m le 31 janvier.

UNE AUTOROUTE EST NÉE... DES THERMES ROMAINS RESSUSCITENT !

Les Ardennais en rêvaient depuis 30 ans en l'appelant "la Branche Ouest du Y ardennais". Et il est arrivé en ce 20 juillet 2018. L'A304 était le dernier maillon qui manquait pour relier Marseille à Rotterdam de manière ininterrompue.

Mais cet investissement considérable était indispensable tant sur le plan humain qu'économique. C'est un portail ouvert vers les grands bassins de population, désormais à moins de deux heures des Ardennes, un trait d'union entre des sociétés du nord et du sud, mais c'est aussi un atout essentiel pour l'industrie, ardennaise très exportatrice en particulier puisque l'A304, qui ne doit pas être un simple couloir de passage, la met au contact des grands ports de la Mer du Nord.

L'A304 sera aussi un moyen de faire du 08 une destination courue pour le court séjour touristique. Ainsi, son existence va beaucoup plus loin encore que les raisons qui ont prévalu à sa construction, comme, par exemple, désaturer l'autoroute A31 (Nancy-Metz-Luxembourg), qui supporte la majorité du trafic routier allant du sud au nord de l'Europe.

Les perspectives sociales et économiques sont donc énormes. L'A304 peut améliorer le quotidien de nombreux ardennais, en réduisant le chômage par l'implantation de nombreuses entreprises attirées par la situation stratégique des parcs d'activités des Ardennes qui pourrait ainsi devenir une plateforme logistique de tout premier plan.

Et puis, puisqu'un bonheur n'arrive pas souvent tout seul, la création de l'A304 a permis de faire un pas important vers le passé, vers notre histoire, avec la découverte de trésors archéologiques lors des sondages préventifs réalisés sur son tracé. Certains, comme la Tombe à char, découverts sur le territoire de Warcq ont été "déménagés" et reposent désormais au musée des Ardennes de Charleville où l'on peut les admirer. Un autre, les Thermes de Warcq, font l'objet d'un programme de valorisation qui permettra un jour de les visiter dans les meilleures conditions possibles.





L'A304... ÇA ROULE !



En mai dernier, le Préfet des Ardennes annonçait l'inauguration pour le mois de juin présidée par le Premier ministre. Mais M. Edouard Philippe n'était pas là ce 20 juillet. Il avait préféré l'étape du Tour de France. Il était donc remplacé par sa ministre des Transports, Elisabeth Borne, pour couper le fameux ruban tricolore. La seconde déconvenue dans les Ardennes du chef du gouvernement.

L'A304 aura donc encore joué de malchance. Les 23 kilomètres restant après la mise en service en décembre 2017 du premier tronçon Le Piquet – Rocroi, auront donc attendu le feu vert plus que prévu. « *La mise en service de l'A304 est un événement très important qui devrait amener davantage de tranquillité et de sécurité aux Warcquins* », assurait Bernard Pierquin, le maire, présent lors de l'inauguration.

« Mais cette tranquillité ne sera vraiment effective qu'après l'ouverture du Barreau. Avant, il y a le risque de voir les poids lourds traverser la commune pour se rendre au diffuseur de Belval. Mais nous avons déjà la satisfaction de constater que les camions d'Urano et de Bemaco emprunteront une voie nouvelle et directe, ce qui est déjà une avancée très importante en terme de quiétude ».

HISTORIQUE

Juillet 1996 : La liaison Charleroi-Charleville-Mézières est inscrite au Réseau Routier Transeuropéen, sous la dénomination A420.

Juillet 2001 : Le comité interministériel d'aménagement du territoire adopte le principe du prolongement de l'A34 vers la Belgique afin de réduire le trafic sur la RN43 et celui de la rocade de Charleville-Mézières, dont on sait qu'ils vont devenir problématiques, en créant un axe de désengorgement.

2008 : Début du chantier, déboisement.

Juillet 2011 : Début des travaux de terrassement.

De juin 2012 à mai 2014 : Travaux sur la commune de Warcq.

Eté 2016 : Démarrage de la réalisation de la chaussée entre l'échangeur de la Francheville et le diffuseur de Belval.

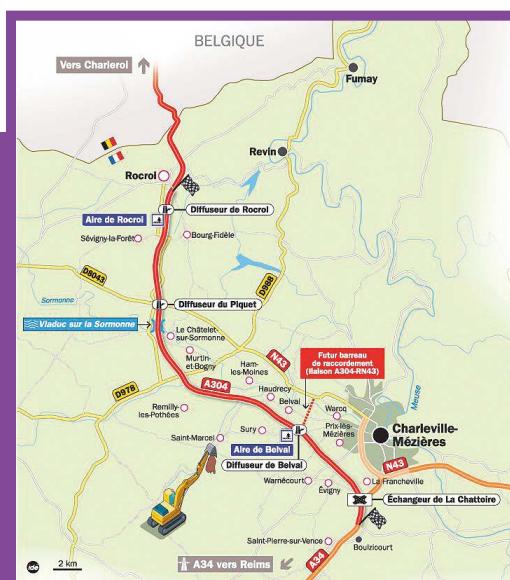
C'est fait ! L'A304 a été inaugurée et livrée à la circulation au cours de ce mois de juillet 2018, à la grande satisfaction des Ardennais qui commençaient à s'impatienter. Pour Warcq, c'est une étape importante et capitale en vue de la réalisation du Barreau de raccordement qui devrait tant faciliter la vie des habitants.

L'histoire de l'A304 ne fait que débuter. Mais pourtant, déjà, entre Rocroi et le Piquet, des malfaçons entraînant des trous et déformations du revêtement ont été constatées sur 4 km de la bande d'arrêt d'urgence. Il faut espérer que c'est le dernier hiatus du Y ardennais.



Sud au Nord, va pouvoir se retrouver.

Un enjeu immense synonyme de relance économique et sociale à gagner par toute la région et les Ardennais.



21 décembre 2017 : Ouverture du premier tronçon de l'A304, 8 km entre Rocroi et Tremblay-Les-Rocroi, diffuseur du Piquet.

20 juillet 2018 : Inauguration officielle de l'A304.

L'A304 EN CHIFFRES

1 échangeur entre A34 et A304 à la Chattoire

3 diffuseurs : du Charnois (Belval), du Piquet (Tremblay-les-Rocroi), Rocroi.

4 plateformes pour cigognes

5 millions, coût des fouilles archéologiques

8 millions de m³ de terre déplacés

9 passages de grande faune (forêt des Pothées, 40 m de large)

10 ans, la durée du chantier

14 minutes de la Francheville à Rocroi au lieu de 28 auparavant

19 bassins de traitement des eaux

23 communes concernées

30 gîtes pour reptiles

31 kilomètres, en deux fois deux voies, gratuits

43 mares

51 ouvrages d'art édifiés

72 buses de passage de petits mammifères et batraciens

193 la longueur du viaduc de la Sormonne

483 millions, coût du chantier dont 81 millions investis par le CD 08

16 000 / 20 000 le nombre estimé de véhicules/jour dont 1/4 de PL en 2025

SORTIE 10... SORTIE WARCQ

Premier ouvrage après l'échangeur de la Chattoire, la jonction de l'A34 et de l'A304, la porte de la nouvelle liaison vers la Belgique entre les communes de Boulzicourt, La Francheville et Evigny, (ou le dernier quand on circule de Belgique vers Reims), la sortie 10 du diffuseur de Belval est un véritable point stratégique.

Grace à ses trois ronds-points (deux en sortie de l'autoroute et le troisième, le diffuseur du Charnois, en raccordement avec la D16), cette bretelle dessert Warcq, Nouzonville du sud au nord, mais aussi Charleville-Mézières Centre et Est, l'Hôpital de Manchester. Et ce n'est pas tout, puisqu'elle mène directement vers l'aérodrome de Belval, rebaptisé en septembre dernier aérodrome des Ardennes-Etienne Riché et qui relance son activité. Elle s'affiche aussi comme le point de jonction du futur barreau de raccordement, dont la pièce majeure, le pont sur la ligne SNCF Charleville-Hirson a été posé en août 2017. Une voie qui va assurer la liaison directe entre l'A304 et la RN43 et faciliter ainsi la vie des habitants de Warcq.

Elle sera aussi fréquentée par les véhicules des sociétés Urano et Bemaco qui ont aménagé, sur leur terrain, une liaison privée d'une centaine de mètres, qui sera ouverte fin août, en réaménagement le franchissement du Ruisseau de This, pour rejoindre la D16 qui se raccorde au diffuseur du Charnois, lien direct avec l'entrée n°10 de l'A304. Ainsi, les poids lourds ne traverseront plus la commune. Un plus considérable pour les riverains et les usagers qui faisait partie des engagements de la municipalité.

C'est encore le point d'entrée de l'Aire de Belval, une aire de repos qui va accueillir touristes et professionnels de la route, mais qui hélas, faute de surface ne pourra se muer en aire de service.



L'ANTIQUITÉ RÉVÉLÉE À WARCQ

La construction de l'autoroute A304, qui était dans l'air depuis plus de 30 ans, a permis de découvrir un nouveau site archéologique Gallo-Romain à Warcq. Depuis 10 ans, les Thermes de Warcq sont le sixième site remarquable ainsi découvert autour de Charleville.



Dans le cadre de fouilles archéologiques préventives réalisées en 2015 sur le tracé du futur barreau de raccordement, qui reliera l'autoroute A304 à la RN43, les archéologues du Conseil départemental des Ardennes ont procédé à plusieurs sondages en des points supposés pouvoir receler un "potentiel archéologique". L'un d'eux, effectué au lieu dit "Simonelle", sous le chemin de Tournes s'est révélé être particulièrement intéressant. Un rapport a été établi pour le service archéologique de la DRAC, le SRA, dont la commission d'experts a décidé que la qualité de la découverte méritait des fouilles plus avancées. Pour qu'elles soient menées à bien, un appel d'offre a été lancé. Et c'est le Conseil départemental qui l'a emporté. Le chantier a donc commencé en 2017, sur une emprise déterminée, localisée dans une pâture. Et les chercheurs ont trouvé.



Les vestiges découverts en excellent état de conservation se situent sur 3 400 m² et forment un ensemble rectangulaire de plus de 150 m², identifié comme les Thermes d'une villa gallo romaine en U, dont les bâtiments sont édifiés autour d'une cour centrale. Celle-ci aurait connu plusieurs évolutions entre les I^{er} et IV^e siècles. Elle aurait été édifiée dans les années 60 (sous Néron) et ses thermes bâti en 120 puis modifiés jusqu'à dans les années 300.

Ces thermes sont alors composés de trois espaces :

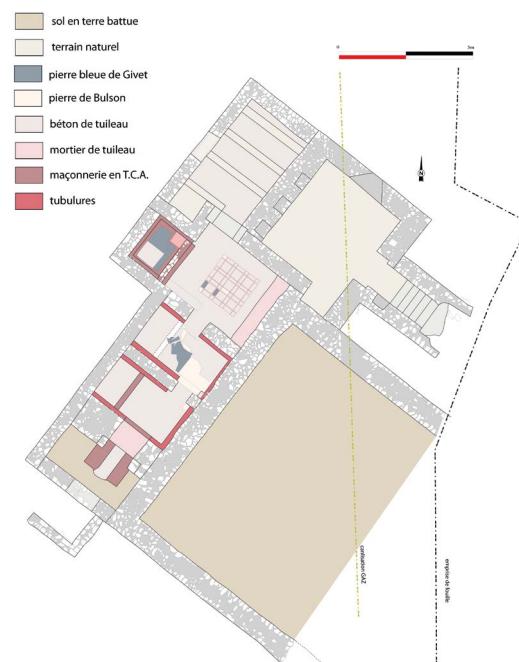
Un bâtiment thermal de 18 m de long pour 4 m de large, qui se compose de trois pièces de bains de 10 m² chacune, et de trois pièces de service.

Une cave de 4 m de long pour 3m60 de large dont la maçonnerie, conservée jusqu'à 1m80 de hauteur, comporte sept niches de même dimension. Un soupirail se trouve dans le mur nord. Au sol ont été retrouvés des débris d'ardoises qui doivent provenir de la couverture effondrée.

Et un espace ouvert, une cour en terre battue qui serait une partie de la cour de la maison "pars urbana" dont le type est très répandu dans la région et dont les vestiges sont encore enfouis.

C'est évidemment les thermes qui présentent le plus d'intérêt. Les archéologues ont pu retracer le parcours du baigneur. L'accès, par une porte située à l'ouest qui ouvre sur la première pièce rectangulaire, le vestiaire (*l'apodyterium*). Peu d'ornementation, les murs étaient simplement enduits et le plancher devait être en bois. Après avoir franchi une marche, le baigneur entrait dans les bains. Toutes les salles sont ornées de la même façon, sur la partie basse des murs, du marbre blanc alors que la partie haute devait être peinte. D'abord le *frigidarium* (bain froid) avec sa banquette recouverte de marbre blanc, et la petite piscine accessible via une marche dont le sol est orné de marbre bleu (pierre bleue de Givet) et décoré au centre par une figure géométrique de dalles bleues et blanches.

Ensuite le baigneur accède au *tepidarium* (bain tiède) en descendant une nouvelle marche. Là, nouveau pavage de dalles de marbre bleu et blanc et un décor de forme semi-circulaire. Le bassin est posé le long du mur de l'ouest.

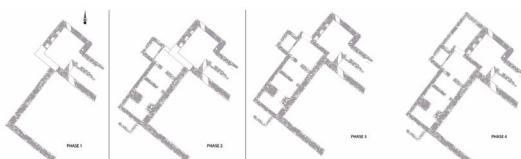


Le parcours se termine ensuite dans le *caldarium* (bain chaud) dallé de marbre blanc comme son bassin à droite, qui devait n'être que peu profond.

Dans le prolongement se trouve le *praefurnium*, une partie de près de 5 m², qui assurait le chauffage au sol de terre battue. La pièce se compose d'un foyer, entouré de deux imposants galets de schiste, et prolongé par un canal de chauffe qui alimentait les hypocaustes qui permettait la circulation de l'air chaud, même le long des murs. C'est aussi là qu'on devait stocker le bois.

L'arrivée de l'eau n'est pas connue. En revanche, on sait comment elle circulait, dans des canalisations de plomb et comment elle s'évacuait directement au fossé.

Que ce soit en Gaule Belgique ou en Germanie inférieure, les thermes sont nombreux dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres de Warcq. Mais les données sont souvent anciennes et la découverte de ces Thermes de Warcq vont permettre de renouveler nos connaissances sur le thermalisme antique. Et ils ne nous ont probablement pas tout dit encore...



UN SITE TOURISTIQUE GRATUIT, ET ACCESSIBLE À TOUS



Sur le site, un bâtiment gallo-romain de grande dimension laisse entrevoir plusieurs pièces admirablement conservées. On y découvre des sols et des murs ornés de marbres blancs et colorés ainsi que des salles dédiées aux bains chauds, tièdes et froids (caldarium, tepidarium, frigidarium) grâce à un système de chauffage au sol (hypocauste). Au moyen d'une mise en valeur adaptée, l'objectif est de donner à voir et à comprendre le style de vie "à la romaine" et de permettre au public de s'approprier ce patrimoine remarquable qui était enfoui dans le sous-sol ardennais, à Warcq.

Warcq Info : La cellule archéologique du département des Ardennes a conçu un projet qui permettrait de partager ce patrimoine en permettant son accès, grâce à un aménagement durable, à de nombreux visiteurs. Vous pouvez préciser de quoi il s'agit, quel serait son coût et comment il pourrait être financé ?

Julien Bruyère : C'est l'ensemble du Conseil départemental des Ardennes qui est concerné et qui souhaite faire aboutir ce projet qui a pour vocation de protéger les vestiges. Pour cela, il faut créer de nombreux aménagements, comme une toiture, consolider les maçonneries ou encore drainer les abords du site. Il faudra aussi mettre en place des équipements tels qu'une passerelle pour admirer les vestiges mais aussi des panneaux pédagogiques. L'objectif est de faire de ce lieu un site touristique gratuit mais surtout accessible à tous. Nous souhaitons par exemple que le parcours puisse se faire en fauteuil roulant, nous travaillons pour imaginer des panneaux pédagogiques en 3D pour les non-voyants ou encore une application mobile de type audio-guide. Nous avons estimé le coût à 360 000 €. Ce chiffre prend en compte les aménagements nécessaires au futur tracé du barreau de raccordement. Il n'est pas nécessaire de détourner la route, mais il faudra aménager le talus qui soutiendra le pont qui enjambe la voie de chemin de fer.

Le CD08, porteur du projet, participera bien évidemment au financement. Mais il souhaite avant tout rassembler autour de ce projet, qui concerne tous les ardennais. C'est pourquoi, nous avons entrepris avec le concours de la fondation du Patrimoine une campagne de mécénat pour permettre à tout le monde de s'approprier le patrimoine au travers d'un don. Outre les particuliers, ce partenariat vise également à conduire les entreprises locales à participer en mettant en place du mécénat de compétence. Nous avons également sollicité la Région ainsi que la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole. Et la commune de Warcq s'est engagée à participer financièrement au projet.

Julien Bruyère

Archéologue et en charge de la valorisation des Thermes de Warcq.
Cellule archéologique des Ardennes

Enfin, nous sommes fiers d'avoir été retenus parmi les monuments à préserver de la mission Stéphane Bern. Notre participation au loto du patrimoine en septembre prochain va nous amener un coup de pouce financier supplémentaire ainsi qu'une mise en lumière médiatique.

W.I. : Avec ces thermes de Warcq, vous n'avez peut-être pas mis à jour, l'ensemble des richesses archéologiques qui l'entourent, la villa du maître des lieux en particulier. Pensez-vous qu'un jour vous pourrez fouiller la terre dans laquelle elle est censée être ensevelie et si oui, qu'en espérez-vous ?

J.B. : L'agencement des vestiges laisse à penser que ce bâtiment thermal appartient à une villa. Ceci reste néanmoins une supposition tant que nous n'aurons pas fouillé les alentours. Nous souhaitons organiser une campagne de fouille mais il nous faut au préalable l'accord du Service Régional d'Archéologie (DRAC, Etat). Pour l'instant, l'Etat nous accorde le droit de faire une prospection géophysique. Cette méthode non intrusive consiste à envoyer des ondes dans le sol. En fonction des "obstacles" qu'elles rencontrent, les ondes nous donnent une sorte de cartographie de ce qui se trouve sous nos pieds. Si les résultats sont positifs, nous pourrons envisager une demande de fouille à l'Etat. Le chemin est encore long...

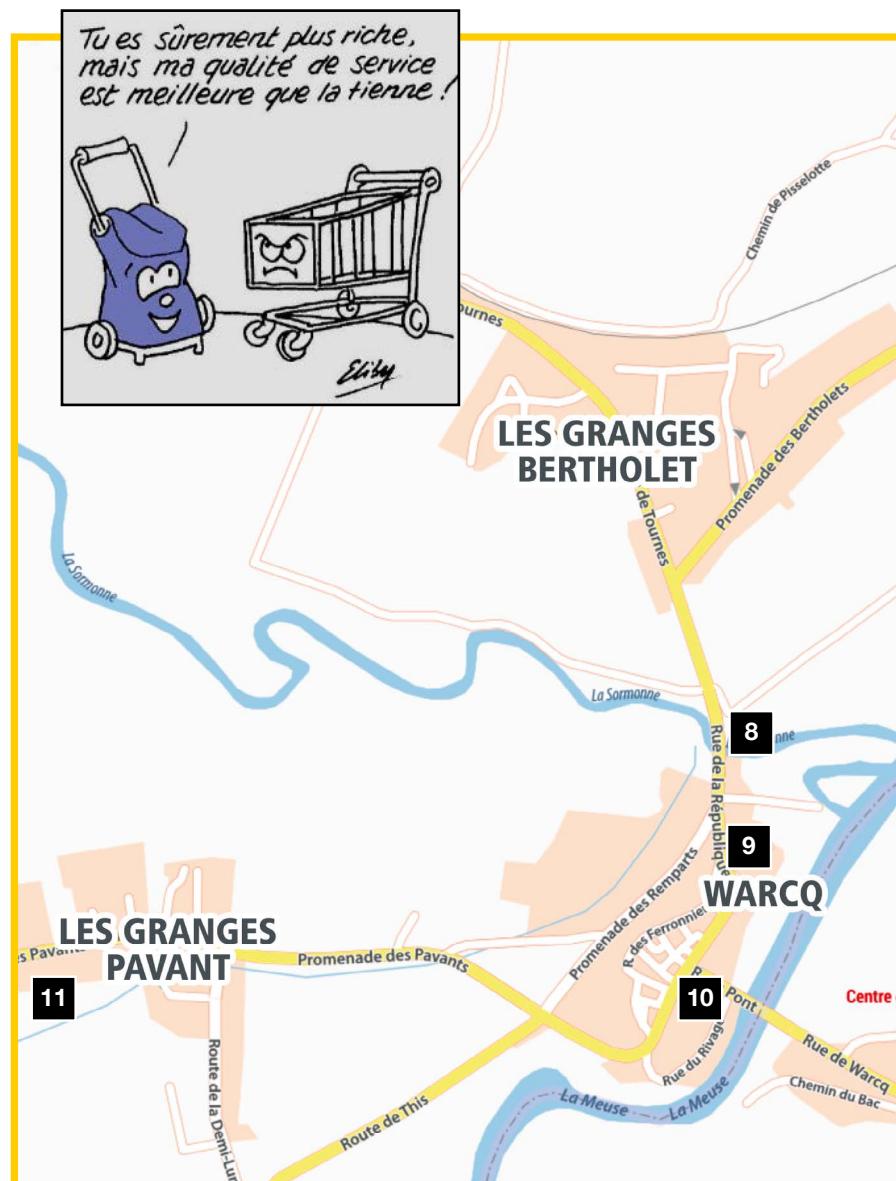
W.I. : En matière de fouille archéologique le temps ne compte guère. Chacun se demande s'il aura un jour la chance d'admirer ces vestiges, les thermes et les éventuelles découvertes à venir. Pouvez-vous dire jusqu'à quand il faudra patienter ?

J.B. : Pour ce qui concerne les thermes, nous avons au moins deux années de travaux avant de pouvoir l'ouvrir au public. Nous sommes cependant en train de réfléchir à la possibilité d'organiser des portes ouvertes pour permettre aux riverains de voir l'évolution des travaux, reste à régler le problème de la sécurité pour que tout le monde puisse venir dans les meilleures conditions. Pour le reste, malheureusement, les différentes étapes à franchir sont longues.



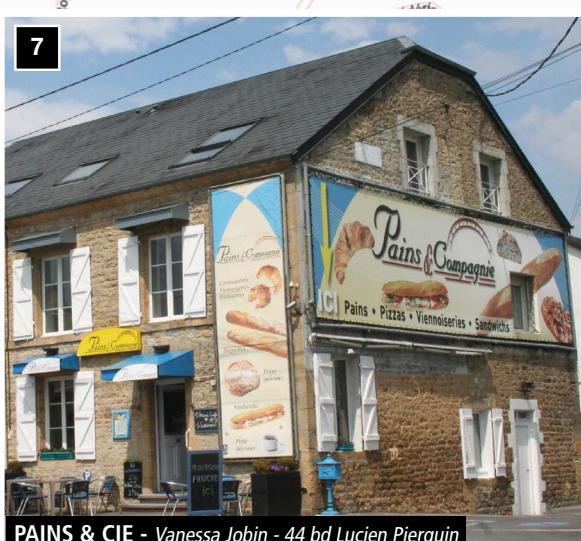
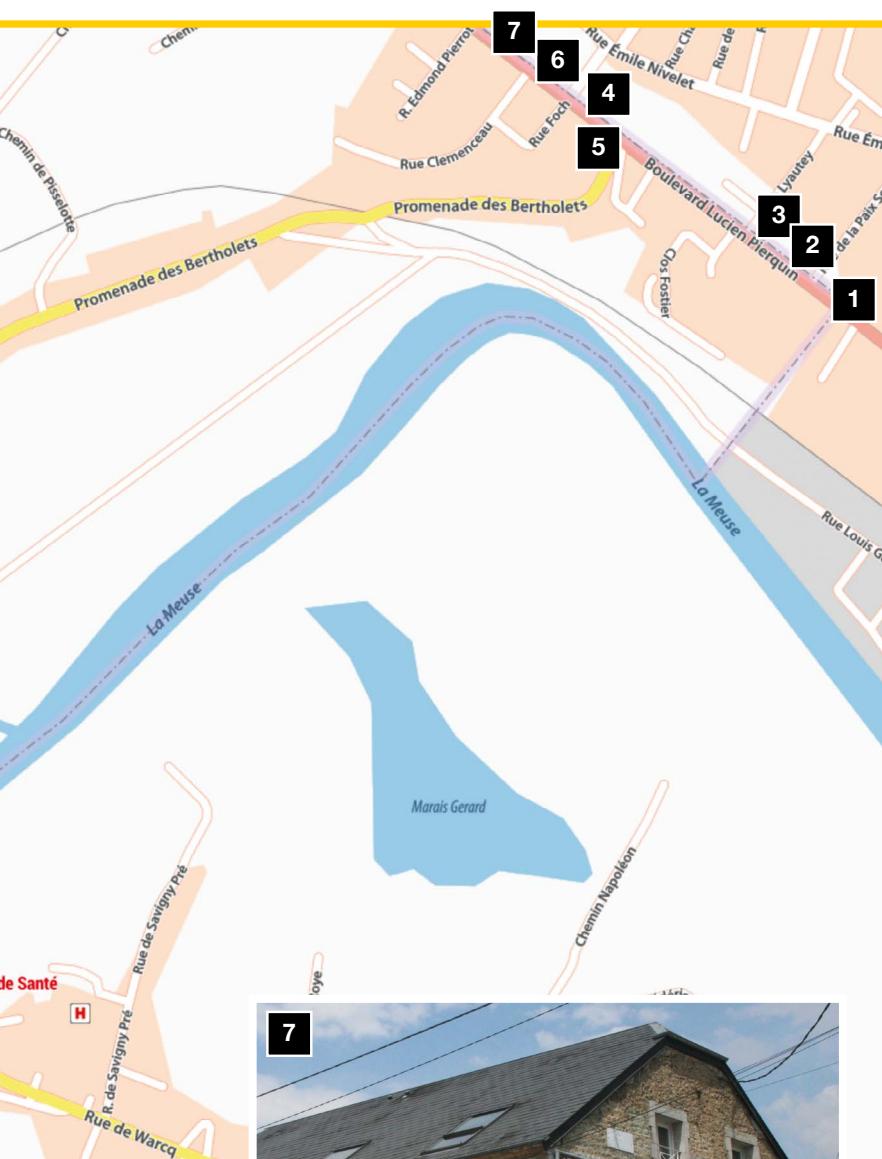
COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le "petit commerce" désormais appelé "commerce de proximité" est un des atouts majeurs de la vie d'une commune. A sa fonction de service qui est sa raison d'être, il associe un rôle capital de contact, de communication, de convivialité... entre les habitants. Un petit commerce, c'est un lieu où l'on fait ses achats, où l'on reçoit une prestation requise, mais aussi un espace où l'on peut rencontrer, saluer les autres et qui sait, échanger avec eux.



MITÉ : SOURCE DE VIE

On dit souvent qu'un "village se meurt" lorsque peu à peu ses commerces ferment leurs portes. Heureusement, à Warcq, c'est loin d'être le cas. Grâce à la pugnacité de leur gérant ou propriétaire, les rideaux des petits commerces sont toujours levés, et les portes ouvertes. Ils sont une source de vie. Ils méritent toutes nos attentions.



PAINS & CIE - Vanessa Jobin - 44 bd Lucien Pierquin



LE PRESSOIR DES GOURMANDS - Arnaud Parisel - 31 pro. des Pavant



Bar-Tabac LE WARCQ'1 - Eric Bertrand - 31 rue de la République



BOULANGERIE REMY - Thierry Remy - 1 place de la Mairie



Friterie VOX'N FRITES - Jean-Pierre Jadon - Espl. de la Sormonne

DES GÉRANIUMS AUX BALCONS

Dans la matinée du 5 mai, à la salle des fêtes, 8 690 plants de géraniums ont été distribués aux habitants. Comme le veut la tradition, 5 620 ont été offerts par la commune, les autres étant achetés par les récipiendaires afin de fleurir et d'embellir les différents quartiers.



REPAS DE PRINTEMPS DES ANCIENS



Le 4 mars dernier, environ 70 personnes étaient présentes pour le repas de printemps des anciens. A cette occasion, pour célébrer la fête des grands-mères, chaque dame est repartie avec sa composition florale. Une nouvelle fois, Dominique Musset a mis l'ambiance, jusqu'en fin de journée.

SOIRÉE THÉÂTRALE

Le spectacle organisé par Warcq Animations prévu le 3 novembre prochain est reporté par la troupe théâtrale au 23 février 2019. A noter !



LE LAPIN DE PÂQUES À BAUMHOLDER



Une délégation warcquine s'est déplacée, comme chaque année, à Baumholder, le 17 mars dernier, pour le traditionnel Lapin de Pâques. La journée a débuté par l'accueil en chansons des enfants, suivi de la distribution des chocolats et cadeaux. Après le repas, les Warcquins ont pu découvrir le Landesmuseum de Birkenfeld, un musée sur la civilisation celte, riche en poteries, outils et bijoux, présente dans le pays de Birkenfeld jusqu'en Champagne.

FÊTE DE ST HILAIRE

Le samedi soir, le spectacle cabaret était animé par une troupe régionale et a été de nouveau plébiscité par un public fidèle, venu nombreux. Le dimanche a commencé par la remise des prix du concours des "Sapins et maisons décorés ou illuminés 2017" (voir le classement). La journée s'est ensuite poursuivie par un délicieux repas, où le veau marengo a été à l'honneur, pris en commun et animé par une démonstration de Pole Dance, ce qui a fait la joie des messieurs.

Et pour clore les festivités, les Harmonies de Warcq et de Vouziers ont offert un très brillant concert à l'assistance.

CONCOURS

"SAPINS ET MAISONS DÉCORÉS OU ILLUMINÉS 2017"



LES RÉSULTATS

Catégorie 1 : Maisons et sapins décorés

Madame Oger Erika et Monsieur Pétré Anthony
3 promenade des Bertholet

M. et Mme Lobo Torcato
6 rue de la Chapellerie
Madame Botte Andrée
1 rue du Rivage.

Catégorie 2 : Maisons et sapins illuminés

M. et Mme Villery Jean-Claude,
13 rue des Champs Fleuris
Madame André Jocelyne
29 boulevard Lucien Pierquin
Madame Roger Séverine et Monsieur Freitas Victor
11 rue de la Chapellerie.

SPECTACLE KARINE CLIN D'ŒIL

Le 20 janvier, des strass, des paillettes et des plumes ont enchanté de nombreux spectateurs. Le public a pu apprécier le professionnalisme et la superbe voix de Karine qui, dans son tour de chant, a interprété de grands succès. Quelques danseuses ont également agrémenté le show.

HARMONIE DE WARCQ UN NOUVEAU PRÉSIDENT



Mikaël Cougneau a pris le relais de Thierry Prévot afin de poursuivre les actions de l'Harmonie de Warcq. Enseignant âgé de 39 ans, il est arrivé sur les rangs, à l'automne dernier, comme trombone. Tous les musiciens et l'équipe municipale lui souhaitent un excellent mandat !



Cette année, l'Harmonie de Warcq se produira en salle dans de nouvelles tenues. Celles-ci ont pu être acquises grâce à l'aide de la fondation du Crédit Agricole représentée par une délégation qui, lors de l'assemblée générale, est venue remettre un chèque de 1 400 €.

L'Harmonie de Warcq a récemment publié son nouveau site Internet et met régulièrement à jour sa page Facebook, ce qui permet à tous les musiciens et au public de suivre les manifestations qui s'y déroulent. On y trouve l'agenda des manifestations mais aussi des reportages photos et une page contact. [f harmonie.warcq.9](https://www.facebook.com/harmonie.warcq.9)

<http://harmoniewarcq1.pagesperso-orange.fr>

L'Harmonie de Warcq propose un programme varié pour tout musicien de tous niveaux de 7 à 77 ans. Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h à 22h.

Pour un premier contact : joindre David Larue, au 06 88 39 08 58.

CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE WARCQ

L'assemblée générale du Centre Artistique et Culturel a eu lieu à la mairie annexe, le 18 janvier dernier. A l'issue, les membres du club ont partagé la galette des rois avec Bernard Pierquin, le Maire et Bernard Maillard, adjoint. L'association donne rendez-vous, pour sa prochaine exposition, à la Vitrine de Warcq, du 2 au 13 octobre prochain.



L'assemblée générale de l'association *Belle Vue sur les Livres* a eu lieu le 21 février 2018.

La bibliothèque située à la mairie-annexe, 34 boulevard Lucien Pierquin, est ouverte le mercredi de 14h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h, et s'adresse à tous, enfants comme adultes. Montant de la cotisation : 5 €/an.

LE FITNESS CLUB A
20 ans

Le 24 mars dernier, le Fitness club de Warcq a fêté ses 20 ans en compagnie de 112 personnes qui ont pu apprécier les différentes surprises concoctées par Sandrine Simonnet, Présidente, Giovanna Santangelo, Secrétaire Trésorière et Maryse Maggio, membre.

Deux animations ont fait forte impression : de la pole dance avec l'association Flex and Steel et du dépaysement avec les rythmes brésiliens de la compagnie de danse An'Alegria.

Le Fitness Club est né le 1^{er} avril 1998. L'effectif était alors de 44 adhérentes et deux cours par semaine étaient assurés par deux animatrices, dont Sandrine.

Vingt ans plus tard, le club compte désormais 310 adhérents, dont 24 enfants, et vingt-cinq cours sont encadrés par neuf animateurs.



LISTE D'UNION POUR LE CHANGEMENT

Comme vous avez pu le constater, nous n'utilisons pas toujours notre droit à l'expression via le magazine municipal WARCQ INFO. Pour cette fois, il nous a semblé important de faire le point.

Sachez que nous validons toutes les décisions, dès lors qu'elles sont justes et bénéfiques à l'égard de nos concitoyens et que nous n'entravons pas la bonne marche des actions municipales courantes. Notre état d'esprit demeure identique à nos convictions, c'est-à-dire constructif. Présents aux réunions de conseil municipal (hormis raisons très graves), nous sommes particulièrement attentifs et vigilants. Il nous paraît indispensable par les temps qui courent d'être avant tout économique et ne pas se répandre en dépenses superficielles ou pas vraiment indispensables. Nous participons aussi activement aux travaux des Commissions (Appels d'offres) et CCAS. Globalement, les décisions prises, soit qu'elles nous soient dictées par les pouvoirs publics ou soit qu'elles soient justifiées dans le cadre de l'intérêt général, nous paraissent en accord avec notre logique. C'est ainsi que nous avons, après deux années d'abstention, voté le budget 2018. Les taux communaux d'impositions ne sont pas augmentés et des engagements financiers ont été pris permettant la réalisation de travaux d'investissement qui nous l'espérons ne seront pas encore reportés pour de multiples raisons. Cependant, des situations particulières de quartier restent à améliorer, notamment le quartier de la Mal Campée où bon nombre d'habitants se plaignent : à savoir la pollution et la poussière sont toujours aussi présentes et de plus les trottoirs sont recouverts de sable.

Autre préoccupation majeure : le trafic et les nuisances engendrées par la circulation routière dans la traversée de Warcq Centre. A quand la mise en place d'un plan de circulation en concertation avec les habitants ? Combien de mandats seront-ils encore nécessaires pour voir vos souhaits aboutir ?

Enfin, certes l'accès aux emplois aidés est devenu très restrictif mais certains travaux d'entretien sont sinon obligatoires mais nécessaires. Il en est ainsi du cimetière qui à l'heure actuelle est dans le même état que l'an dernier à pareille époque. Un nettoyage s'impose : fauchage, mauvaises herbes, etc. Si le personnel communal ne peut le faire pourquoi ne pas confier ce travail à l'entreprise chargée de l'entretien des espaces verts de la Commune.

La grande période estivale approche, aussi nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances avant de vous retrouver en septembre.

Bien cordialement,

Corinne DAUCHY et Philippe SACREZ

LE SAVIEZ-VOUS

ANNÉE DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918 OBLIGE.

Suite à une étude, d'après les fiches individuelles de conscription des hommes de la commune de Warcq en âge d'être mobilisés (de 20 à 47 ans), il en résulte :

231. En partie ou sur la durée de 1914 à 1918, c'est le nombre d'hommes de la commune de Warcq en âge (de 20 à 47 ans) ayant participé directement ou indirectement à cette longue période de guerre. Pour rappel, la population du village en 1914 comptait plus ou moins 1 000 habitants.

53. C'est le nombre de mobilisés renvoyés dans leurs foyers et de ceux en âge d'être incorporés restés par obligation en "Pays envahis" terme repris par les autorités de l'époque pour désigner notre région et ses villages. Deux de ces hommes furent déportés civils pour captivité en Allemagne. Nous pouvons assimiler tous ces hommes à des prisonniers civils soumis aux travaux obligatoires pour l'armée allemande.

141. Ont connu et vécu les affres du front par leur affectation à des régiments exposés au feu, tel le 91^e R.I. de Mézières. 42 Warcquins avec des fortunes diverses ont servi ce prestigieux et glorieux Régiment.

97. C'est le nombre de mobilisés et d'incorporés de la commune affectés dans les nombreux Régiments ardennais (9) que comptait notre département.

48. Furent blessés, parfois très grièvement, certains à plusieurs reprises. D'autres évacués du front, en cause : des maladies, pieds et mains gelés lors des difficiles journées d'hiver dans les tranchées.

14. Parmi les hommes des anciennes Classes affectés à la défense des Forts de Charlemont et de Montmédy furent faits prisonniers, quatre parmi eux faisaient partie de l'armée d'active. Ils subirent durant plusieurs mois, voire des années, privations et sévices dus à la captivité. Tous en sont revenus.

33. Soldats firent l'objet d'une ou plusieurs citations, afin de récompenser leurs faits d'armes et d'atténuer les douleurs de leurs blessures lors des combats sanglants.

27. Auxquels fut octroyée la Croix de Guerre et/ou avec Etoile de bronze, d'argent, de vermeil et palme permettant de classifier l'intensité ou le degré des luttes engagées.

2. Se sont vus décorer de la Légion d'Honneur.

29. C'est le nombre de "Morts pour la France" que compte notre commune. Même si leur mort fut glorieuse, elle dut apporter misère et tristesse au sein des familles touchées.

Si l'on ajoute à ces 29 morts, les 48 blessés, c'est plus de la moitié, 77, des hommes affectés au front, 141, qui furent touchés dans leur chair lors de cette horrible guerre. N'ont pu être répertoriés ceux dont la vie fut abrégée, par intoxication par les gaz, que dire de ceux décédés dans des hôpitaux psychiatriques. Les grands mutilés ont dû trainer cette guerre comme un boulet jusqu'à leur fin de vie.

Il est possible, en vous procurant cette revue de 124 pages éditée par l'Association "Les Amis du Vieux Warcq", d'avoir une description complète du rapport à la guerre de chacun d'entre eux pour laquelle ils ont écrit leur propre histoire.

Renseignements : 06 43 51 24 78

Jean-Louis Benoît

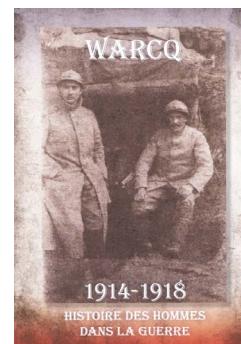


Photo datée de 1916,
prise en Argonne
(Collection
Mme Catherine
Borrewater-
Lefèvre).

De gauche
à droite :
Henry Foissy
et Marcel Devis,
tous deux
de Warcq.

LA VITRINE DE WARCQ

Le contrat aidé de l'agent d'accueil de la Vitrine de Warcq n'ayant pas été renouvelé au 31 mai, les futurs exposants devront désormais assurer les permanences de leurs expositions. Les horaires d'ouverture de la Vitrine se trouvent ainsi modifiés : du mardi au dimanche de 9h à 21h.

Suite à l'annulation de plusieurs expositions, la Vitrine de Warcq sera fermée jusqu'au 3 septembre 2018. Elle rouvrira ses portes avec "l'Atelier Coul'heur douce" qui exposera du 4 au 15 septembre 2018.

PRÉVISIONS CALENDRIER DU 2^E SEMESTRE 2018

| | | |
|---|--|--|
| Du 4 au 15 septembre Atelier Coul'heur douce <i>Peinture tous styles</i> | Du 16 au 27 octobre Mesdames Kobsch et Lepage <i>Peinture, photographie</i> | Du 13 au 24 novembre Monsieur Sautet Olivier <i>Peinture et art plastique</i> |
| Du 18 au 29 septembre 3 AMJ <i>Arts manuels</i> | Du 30 octobre au 10 novembre Association Devil'Art <i>Peinture tous styles</i> | Du 27 novembre au 8 décembre Madame Lenoir Sandrine <i>Travaux manuels</i> |
| Du 2 au 13 octobre Centre Artistique et Culturel de Warcq <i>Peinture tous styles</i> | | |

ETAT CIVIL



Sacha Benameur Bouy,
le 23 février 2018

Jennah Moussaoui,
le 3 mars 2018

Éléa Warin,
le 13 mars 2018

Juliette Santerre,
le 4 avril 2018



Marie-Christine Belingheri
née Labenne, le 3 février 2018

Sergine Colin
née Delarue, le 15 février 2018

Claude Harichaux,
le 5 mars 2018

Marylise Mercier
née Dehoule, le 16 mars 2018

Suzanne Poque
née Dulauroy, le 30 mars 2018

Marc Charlier,
le 21 avril 2018

Nicolas Giuliani,
le 24 avril 2018

Mieszyslaw Meissner,
le 19 mai 2018



Florence Tombois et Aurélie Cobessi,
le 17 avril 2018

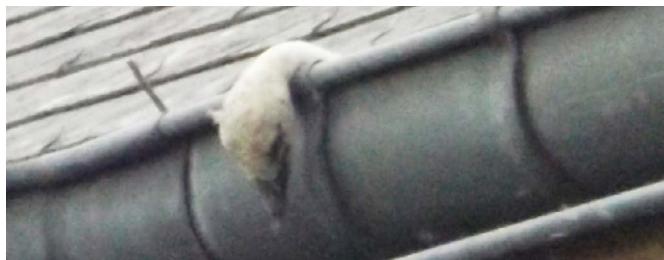
Valentine Bourguin et Nicolas Warin,
le 26 juin 2018

LE SAUVETAGE DU CIGOGNEAU

Ces magnifiques photos ont été réalisées par Gérald Pilard, retraité, amoureux des oiseaux et de la photo, qui vit juste à côté de la mairie. Depuis 2009, Gérald fait des clichés des cigognes.

Elles étaient alors sur le sapin. Puis elles sont venues sur la maison, à côté de l'Eglise, avant d'être installées dans un grand nid, sur le toit de la mairie. Une aubaine pour Gérald qui se retrouvait aux premières loges. Régulièrement, il s'est donc installé à son poste d'observation, par-delà le velux, sur le toit.

« Je suis debout dans mon grenier, appuyé au rebord de la cheminée sur lequel je pose mon appareil. C'est comme si j'étais accoudé au comptoir d'un bistrot... ». Et cette année les cigognes lui ont fait un joli cadeau puisque le couple a passé l'hiver à Warcq. Gérald a pu les photographier sous la neige... Puis est venu le printemps, et le temps des naissances. Et au début, Gérald n'a pu voir que quatre oisillons.



LA CHUTE

Mais ils étaient cinq, et le dernier, le plus petit était peut-être devenu indésirable, faute de nourriture. Et son histoire aurait pu très mal finir puisque le 20 mai, il est passé par-dessus le bord du nid. Il était alors très fragile, couvert seulement d'un léger duvet. Et il serait certainement mort s'il était tombé sur le bitume. Mais, miracle, la gouttière l'a retenue et lui a sauvé la vie. Et c'est là que Gilles Gomba, un ami des animaux, l'a aperçu en milieu de matinée. Il a immédiatement alerté les pompiers.

LE POMPIER ET L'OISEAU



Quand ils sont arrivés, ils ont déployé leur échelle, et l'un d'eux est monté vers la gouttière où l'oisillon était toujours vivant.



Avec délicatesse, il l'a pris dans sa main avant de le redescendre. Ce n'était pas la première fois qu'un cigogneau était récupéré par les pompiers. En 2015, l'un d'eux avait loupé son envol, et s'était retrouvé au sol. Les pompiers l'avaient alors réinstallé dans son nid où il s'était remis de ses émotions. Et le lendemain, il s'envolait sans problème.

SAUVÉ !

Aussitôt récupéré, aussitôt transféré au Parc Argonne où l'oisillon a d'abord été installé "en couveuse", c'est-à-dire sous une lampe chauffante et où deux jours seulement après son arrivée, il mangeait 4 repas par jour, et avec de plus en plus d'appétit. A l'âge de trois semaines, son plumage commençait à prendre forme. Depuis, le cigogneau, même s'il est toujours sous haute surveillance, a été mis à l'écart, pour qu'il ne devienne pas dépendant des humains, qu'il apprenne à se débrouiller tout seul. Il est maintenant en parfaite santé et pourra bientôt retrouver sa vraie vie, la vie sauvage. Et qui sait, reviendra-t-il un jour sur le toit de la mairie de Warcq.

